

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 26 (1900)
Heft: 9

Nachruf: Fraisse, Adolphe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mure métallique ne sont pas avantageux pour les outils pneumatiques. M. Duntley, président de la « Chicago Pneumatic Tool Co », dit que, ayant commencé la fabrication de ces outils il y a cinq ans, sa compagnie en a livré la première année une centaine et qu'actuellement elle en livre 800 par mois.

M. Churchward emploie un grand nombre d'outils pneumatiques; il présente quelques parties détachées de ces derniers qui s'usent assez rapidement. Il croit que, sous ce rapport, ces outils pourront encore être perfectionnés. Une expérience importante faite dans ses ateliers, c'est que les conduites principales d'air comprimé placées dans les ateliers doivent être relativement grosses pour que les outils travaillent avantageusement.

M. Hanssen démontre qu'en travaillant avec de l'air comprimé à 7 atm. et en laissant l'échappement se faire à l'air libre, les outils pneumatiques ne donnent qu'un effet utile de 28 %. Il explique que la perte de charge de 72 % peut être réduite en faisant travailler ces outils en un circuit fermé, c'est-à-dire en les alimentant à l'aide d'une conduite d'air à haute pression et en recueillant l'échappement dans une conduite de retour d'air à basse pression, qui est recomprimé pour être réutilisé.

En résumé, la discussion, que nous n'avons pu qu'esquisser ici, semble démontrer que les outils pneumatiques à main sont destinés à devenir un élément important de l'outillage moderne des ateliers mécaniques, malgré certains inconvénients majeurs qu'ils présentent encore et qui semblent difficiles à supprimer. Evidemment ils ne peuvent être économiques qu'en tant qu'ils sont employés en lieu et place du travail manuel ou de certains outils portatifs actionnés à l'aide de transmissions flexibles.

CORRESPONDANCE

Un membre de la section Genevoise de la Société des ingénieurs et architectes nous écrit :

Monsieur le Rédacteur

Le journal *La Suisse* publie, dans son numéro du 28-29 octobre 1900, sous le titre : « Nouveaux quartiers » un entrefilet dans lequel je relève la phrase suivante relative à la restauration du Temple de St-Gervais à Genève :

« Il s'agirait de rendre à l'édifice son caractère des siècles passés, suivant les documents mis à la disposition du comité par M. Mayor et sans passer par les bons offices des architectes. »

« Mais le comité estime que le moment serait mal choisi pour engager une propagande sérieuse et efficace. Il y a d'autres questions, plus directement humanitaires, tel le Sanatorium, qui préoccupent actuellement l'opinion. »

Le comité constitué de sa propre initiative l'hiver dernier est assurément libre de ne travailler que quand bon lui semblera, mais vos lecteurs ont pu se convaincre par un coup d'œil jeté sur la planche hors texte jointe au dernier numéro du *Bulletin*, que le temple de St-Gervais exige une prompte mise en état, même si l'on ne se place qu'au simple point de vue de la « bonne façon » du quartier.

M. le conseiller administratif délégué aux travaux, a du reste informé le Conseil municipal qu'il a chargé M. Mayor et un architecte de notre ville d'étudier cette question et j'en conclus que l'article de *La Suisse*, cité ci-dessus est erroné mais je voudrais néanmoins en profiter pour demander, par votre organe, au Conseil administratif de bien vouloir rompre une bonne fois avec une vieille habitude dont il s'est déjà départi fort heureusement à une ou deux reprises, mais qu'il pratique néanmoins trop souvent encore : je veux parler de cette malheureuse habitude de désigner d'office un architecte ou un ingénieur pour être chargé de l'étude et de l'exécution d'un travail déterminé, au lieu d'ouvrir un concours auquel tous les architectes ou ingénieurs de la localité, ou bien, lorsque la chose en vaut la peine, tous les architectes ou ingénieurs suisses peuvent prendre part.

Notre société a toujours soutenu et préconisé la mise au concours et partout ailleurs elle est pratiquée d'une façon beaucoup plus complète qu'à Genève.

Cette mise au concours a le très grand avantage de susciter la mise au jour d'idées et de propositions variées qui se complètent les unes les autres et de permettre à l'administration de ne choisir l'architecte ou l'ingénieur auquel elle veut confier un travail déterminé, que d'après les idées émises sur ce dit travail par ceux qui ont pris part au concours.

L'on objectera peut-être que les concours entraînant nécessairement des frais plus ou moins élevés, il y a économie à n'y avoir recours que pour des travaux très importants. A cela je répondrai qu'il ne peut naturellement pas être question d'appliquer la mise au concours à toutes les études de travaux publics, mais lorsqu'il s'agit de travaux tels que le bâtiment des télégraphes et téléphones, la réfection du pont du Mont-Blanc ou la restauration d'édifices publics aussi importants que la cathédrale de St-Pierre, ou le temple de St-Gervais, je prétends qu'il y a économie à en mettre l'étude au concours plutôt que de dépenser d'emblée des sommes importantes pour exécuter les idées d'un seul spécialiste sans les avoir comparées à celles de ses confrères. Ceci soit dit sans vouloir faire aucune personnalité mais pour bien expliquer ma pensée.

Agréé..., etc.

E.

NÉCROLOGIE

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes

Adolphe Fraisse. — Le 27 septembre dernier est mort à Berne d'une intoxication biliaire, à l'âge de 65 ans, M. l'architecte Adolphe Fraisse, président de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes et un des membres les plus anciens et les plus zélés de la Société suisses des Ingénieurs et Architectes. Il devait présider l'assemblée générale de la société suisse à Fribourg en 1901.

M. Fraisse naquit à Ferney-Voltaire (France) le 6 août 1835. Il suivit les écoles primaires de la ville de Bulle où son père dirigeait une papeterie et fréquenta de 1849 à 1852 les cours industriels de l'école cantonale de Fribourg. Si l'on se reporte à cette époque où il n'existait en Suisse ni Ecole polytechnique, ni Technicum, le programme de cette époque pouvait préparer suffisamment les élèves studieux et bien doués aux carrières techniques. Et M. Fraisse est peut-être un des élèves qui a fait le plus de progrès et qui a le plus profité de l'enseignement donné dans cet établissement d'instruction supérieure.

Après en avoir absorbé le programme des études, il occupa plusieurs emplois de surveillant et de conducteur de travaux. Mais c'est surtout sous la direction des architectes Lendi et Perroud que le jeune Fraisse prit goût pour l'architecture et trouva ainsi sa voie.

Ayant été durant nombre d'années seul architecte à Fribourg, notre regretté collègue a été amené à élaborer de nombreux projets de bâtiments et d'édifices publics et à en diriger l'exécution. En voici l'énumération : les églises de Châtel-St-Denis, de Broc, d'Estavayer-le-Gibloux, de Montbovon, de Corserrey, le temple réformé de Morat, plusieurs maisons d'école, entre autres celle de Vuadens, la maison de ville de Vaulruz, des maisons d'ouvriers, de nombreuses villas et des bâtiments ruraux, l'agrandissement de la fabrique d'horlogerie de Montilier, etc., etc.

M. Fraisse fut pendant quelque temps architecte cantonal et dans ces fonctions, il eut à s'occuper de la construction de l'hospice d'aliénés de Marsens ainsi que des travaux de restauration de la cathédrale de St-Nicolas. Plus tard, nommé Conseiller communal de la ville de Fribourg, il prit la direction de l'Edilité. Durant cette période, il s'occupa de travaux d'assainissement de la ville de Fribourg, de l'amélioration de la voirie, de l'élaboration et construction du nouveau quartier de St-Pierre, de la transformation d'une partie de l'ancien Pensionnat des Jésuites en maison d'école, de la construction de la halle de gymnastique, etc.

Il se lança une seule fois dans les entreprises et construisit avec M. Curtz l'église réformée de Fribourg (projet Bourrit et Simmler) ; mais il n'eut pas de succès sur ce champ d'activité pour le motif qu'il voulait avant tout bien faire sans se préoccuper du résultat financier. Au point de vue industriel, M. Fraisse était co-propriétaire de la teinturerie de Morat.

Il faisait partie de nombreuses sociétés, les unes philanthropiques, les autres scientifiques. C'était un membre zélé et désintéressé. Il cherchait toutes les occasions pour compléter ses connaissances : il étudiait les revues techniques, visitait les expositions et assistait aux conférences publiques. Nous ajouterons encore qu'il était souvent appelé comme expert dans des questions techniques.

En résumé, M. Fraisse fut un patriote dans le vrai sens du mot et un architecte capable et consciencieux. Il ne lui suffisait pas, dans les constructions qu'il dirigeait, que le client fut content, il voulait l'être lui-même.

L'ami Fraisse était d'un commerce sûr et agréable.

La Société suisse des Ingénieurs et Architectes et la section de Fribourg perdent en M. Fraisse un de leurs meilleurs membres, et la ville de Fribourg un citoyen actif et dévoué. Qu'il repose en paix ! Nous présentons à sa famille éplorée nos compliments de condoléance les plus sincères.

G.